

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020**

**N° 2020-033**

**Finances**

**Budget Annexe La Couture - Affectation du résultat 2019  
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHE, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22

Présents : 18

Votants : 22

**Excusés :**

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

**Pouvoirs :**

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

**Secrétaire auxiliaire :** Alexandra BIE-BOUGARD.

N° 2020-033  
Finances- Budget Annexe La Couture – Affectation du résultat  
Approbation et autorisation et signer

Envoyé en préfecture le 23/03/2020  
Reçu en préfecture le 23/03/2020  
Affiché le   
ID : 045-214502692-20200309-2020\_33-DE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le résultat de clôture de l'exercice 2019 du budget de l'opération d'aménagement La Couture se décompose comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b> ( <i>déficitaire</i> )	- 280 663,62 €
<b>FONCTIONNEMENT</b> ( <i>excédentaire</i> )	347,20 €

En raison du caractère déficitaire du résultat cumulé 2019 de la section d'investissement du budget annexe La Couture, il convient de reporter le résultat excédentaire cumulé de la section de fonctionnement en réserves affectées (compte 1068).

Il convient également de reporter le déficit d'investissement dans sa section, compte 001 – « déficit d'investissement reporté » au budget 2020.

Dans ces conditions, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir accepter les reports susmentionnés dans le budget 2020 de l'opération d'aménagement La Couture.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **12 MARS 2020**

Le Maire  
  
Frédéric CUILLERIER  


Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.